

Synthèse du bureau du Cnis du 10 décembre 2025

Le Bureau du Cnis s'est réuni à l'Atrium (Paris 12^{ème}) sous la présidence de Bertrand du Marais.

Muriel Barlet, cheffe du département de la démographie à l'Insee, a présenté les **évolutions de la feuille de logement du recensement de la population** envisagées pour la collecte 2026, ainsi qu'un premier bilan des taux de réponse aux nouvelles questions introduites dans le bulletin individuel du recensement en 2025. Anthony Guérout, représentant de l'association des maires de France au Conseil, était invité à introduire les échanges.

Le projet d'évolution de la feuille de logement a donné lieu à de nombreuses consultations, dont celles de l'année écoulée dans les différentes commissions du Cnis. Un test en ligne a été mené auprès de 10 000 personnes ayant répondu à l'enquête annuelle de recensement 2025, dont 1 000 ont fourni des réponses exploitables, ce qui a permis de tester les différentes propositions ainsi recueillies. L'avis général des répondants sur le nouveau questionnaire s'est révélé très positif : le questionnaire s'avère globalement simple à comprendre et facile à répondre.

Muriel Barlet a rendu compte de l'arbitrage entre les nouveaux besoins d'information exprimés, les questions pouvant être simplifiées ou supprimées et les contraintes de l'enquête (compréhension des questions, longueur du questionnaire). Il en résulte la suppression de la question sur l'année de construction, l'ajout de questions sur la présence d'un climatiseur, l'accessibilité du logement et les défauts du logement.

Muriel Barlet a rappelé que 30 % des enquêtés recensés répondent via le formulaire papier. Leurs taux de réponses aux nouvelles questions sur le pays de naissance de leurs parents et sur leurs limitations d'activité au quotidien pour raisons de santé s'avèrent très inférieurs à ceux des répondants par internet, du fait du protocole de collecte et aussi des différences de profils entre ces deux groupes. Les prochaines étapes consisteront à analyser la qualité et la cohérence des réponses obtenues avec d'autres sources.

Anthony Guérout a souligné l'importance des décisions relatives à l'évolution des questionnaires, qui ne doivent pas porter préjudice au recensement. Il a notamment salué l'introduction dans la feuille de logement de la question sur les défauts du logement, dans la mesure où jusqu'à présent l'année de construction était utilisée comme proxy imparfait de sa qualité. Corinne Eyraud a rappelé les fortes réserves de la CGT, qu'elle représente au Cnis, sur l'introduction de la question sur le pays de naissance des parents.

Le Bureau a émis un avis favorable aux évolutions de la feuille de logement proposées par l'Insee, seule la CGT s'est abstenue.

Fabrice Lenglard, Directeur général de l'Insee, a ensuite présenté les **actualités de la statistique publique**. L'actualité statistique européenne a été marquée par la mise à jour du Code des Bonnes Pratiques de la statistique publique, qui a tout juste 20 ans, et par l'entrée en vigueur du règlement Esop (*European statistics on population and housing*) en 2026. Il a par ailleurs été acté que le nouveau cadre européen des comptes nationaux, qui intégrera la nouvelle nomenclature d'activités (NAF) et le nouveau Système européen des comptes (SEC), interviendra en 2030. Après l'entrée en application de la révision du règlement 223/2009 en fin d'année 2024, son

adaptation au droit français est en cours, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des données privées pour la production de statistiques européennes.

Fabrice Lenglard a par ailleurs annoncé la diffusion du millésime 2023 du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) aux niveaux régional et départemental pour l'ensemble des indicateurs, et en deçà pour les seuls indicateurs du niveau de pauvreté et du niveau de vie médian, compte tenu de la perte de qualité induite par la mobilisation de la base *Gérer mes biens immobiliers* (GMBI) à la place de la base de la taxe d'habitation. Il a ensuite rendu compte :

- des travaux préparatoires au recensement de la population à Mayotte, saluant le travail considérable des agents de l'Insee pour cartographier l'ensemble des habitations de l'île entre avril et août ;
- de la mission de l'inspection générale sur la faisabilité et le coût d'un dispositif d'enquêtes sur la qualité des services publics ;
- d'une nouvelle expérimentation d'échange avec les citoyens : les *Rencontres de l'Insee*, qui se sont déroulées à Nantes début décembre et seront reconduites à Marseille le 14 janvier 2026.

Fabrice Lenglard a conclu son intervention par l'évocation des nombreuses publications et études récentes du service statistique public, signalant les travaux menés à l'Insee, dans les SSM ou conjointement.

Les présidents de commissions ont évoqué les **travaux 2025 des différentes commissions** ; Bertrand du Marais a salué la qualité des travaux réalisés au sein des commissions ou en intercommission puis complété ces interventions par le **bilan de l'ensemble des activités du Cnis**, saluant notamment l'adoption du [cadre de référence sur les appariements de la statistique publique](#).

Bertrand du Marais a ensuite remercié les présidents des groupes de travail sur la maltraitance et sur les produits phytosanitaires pour les rapports [Mesurer et comprendre la maltraitance des personnes vulnérables](#) et [L'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture](#) tous deux remis en 2025. Il a rappelé son objectif de faire intervenir un SSM au moins une séance du Bureau sur deux pour présenter ses travaux. Il a mentionné le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Inspection générale et s'est félicité de la bonne participation aux réunions des commissions thématiques, qui ont désormais retrouvé les niveaux d'avant la crise sanitaire. Il attribue ce succès au travail du secrétariat général, des présidents et des rapporteurs. Enfin, il a évoqué sa propre participation à une table ronde consacrée à la confiance des utilisateurs dans la statistique publique, organisée à l'occasion des journées de méthodologie statistique fin novembre 2025.

Mohamed Sekouri a présenté la **refonte du site internet du Cnis** et les nouvelles maquettes. L'ouverture du nouveau site est prévue au printemps 2026.

Le Bureau a ensuite donné un avis favorable au premier appariement qui lui a été soumis. Cet appariement entre le SNDS et Résil, demandé par la Drees, avait été examiné par la commission Démographie et questions sociales du 20 novembre 2025. Exceptionnel par son ampleur et la sensibilité des données traitées, il a été l'occasion de tester le tout récent cadre de référence des appariements.

Enfin, le Bureau a discuté des **projets d'orientations générales du Cnis pour 2026** présentés par Bertrand du Marais : les enjeux du vieillissement de la population (au programme de moyen terme de 4 commissions), thématique qu'il conviendrait d'élargir compte tenu de l'accélération récente de la baisse de la natalité ; les indicateurs de richesses - monétaires et non monétaires - des ménages (un atelier sera lancé) ; la problématique des données statistiques relatives à la commande publique ; la définition des indicateurs de qualité des services publics du point de vue des usagers (un groupe de travail sera lancé) ; le rôle du Cnis dans la promotion de la statistique publique.

Le calendrier des [réunions du Cnis en 2026](#) est disponible sur le site du Cnis. La prochaine réunion du bureau est fixée au mercredi 11 mars 2026 à 9h30.